

Déclarations des organisations syndicales

Alors que depuis d'un an, la commission permanente de modernisation de la Fonction publique n'était plus réunie, les ministres des Comptes publics, de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat et le secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique la convoquent le jeudi 28 avril avec principalement un "point d'étape de la RGPP".

Les organisations syndicales dénoncent la poursuite d'une démarche aveugle et à marche forcée de la RGPP, une nouvelle fois exposée dans le 5^e rapport d'étape présenté par le ministre.

Elles dénoncent des propos qui, une nouvelle fois, tentent de faire croire à une modernisation qui conjuguerait "qualité de service et réduction des coûts".

Dans les faits, la RGPP a conduit à faire disparaître nombre de services de proximité au service des populations. Des missions ont été supprimées ou privatisées. Quant aux nouveaux services, ils sont peu lisibles par les usagers, y compris par les élus, et leurs conditions de mise en œuvre entraînent quasi systématiquement leur fragilisation au détriment de l'efficacité.

La gestion des moyens de l'Etat devient purement comptable.

Les personnels subissent l'hémorragie résultant du non-remplacement d'un départ en retraite sur 2. Il en résulte un profond mal vivre face à la destruction des services et des valeurs qui les fondent. Les compétences des personnels sont également mal-traitées au profit de politiques à court terme en fonction des priorités du moment.

Face à cette situation, les organisations syndicales exigent l'abandon urgent de la RGPP. Une autre orientation est nécessaire en matière de politiques publiques. Il est non seulement nécessaire de porter un coup d'arrêt aux restructurations et privatisations en cours, mais la question est aussi de rattraper ce qui peut encore l'être.

Les organisations syndicales membres de la Commission de modernisation ont décidé ensemble, de ne pas participer au débat de cette séance afin de symboliquement signifier à tous les membres de la COMMOD le niveau actuel de mécontentement des agents.

Les organisations syndicales de fonctionnaires s'inscrivent plus que jamais dans la journée nationale interprofessionnelle d'action contre la pénibilité au travail organisée ce jour à l'appel de leurs confédérations.